



## Monique Barbut et Mathieu Lefèvre reçoivent la FNPF : **une rencontre constructive et décisive**

**La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) a été reçue ce lundi 2 mars par Monique Barbut, ministre de la Transition écologique, et Mathieu Lefèvre, ministre délégué.**

Monsieur Claude Roustan, président de la FNPF, accompagné de Jean-Paul Doron, 1er vice-président, et d'Hamid Oumoussa, directeur général, ont porté **des positions fortes autour des poissons migrateurs, de la politique de l'eau et de la pêche de loisir.**

### **Plan anguilles : le projet de moratoire de la pêche de loisir de l'anguille jaune est suspendu**

L'effondrement alarmant des populations d'anguilles exige **un plan global** en sa faveur. Ce plan, la FNPF en a tracé les contours avec conviction. Il inclue la lutte renforcée contre le braconnage, la restauration volontariste de la continuité écologique des cours d'eau portée au plus haut niveau de l'État, un moratoire sur la pêche de la civelle, et un plan de sortie de flotte ambitieux pour accompagner dignement les pêcheurs professionnels.

Sur le projet de moratoire relatif à la pêche de loisir de l'anguille jaune, Madame Barbut, sur avis de son ministre délégué Mathieu Lefèvre, a estimé que les données disponibles étaient insuffisantes pour justifier une telle mesure. **Elle a ainsi décidé de suspendre le projet de décret** et chargé la FNPF de lui faire des propositions sur cette activité.

### **Politique de l'eau : la ministre de la Transition écologique et de la Biodiversité souhaite que les pêcheurs s'impliquent fortement sur le projet de loi d'urgence agricole**

Les récentes annonces du Premier ministre visant à alimenter un futur projet de loi d'urgence agricole ont largement été discutées lors de cet entretien. **La FNPF a réaffirmé ses attentes d'une politique de l'eau qui promeut une gestion économe, territorialisée, responsable et collective** conformément au Plan Eau porté par le président de la République.

La Fédération et la ministre partagent les mêmes préoccupations quant aux risques que le débat parlementaire fait peser sur les grands acquis de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006. La FNPF appelle son réseau départemental à suivre attentivement la navette parlementaire et les parlementaires à défendre un patrimoine commun exceptionnel mais fragile.



**« Cette rencontre marque un véritable tournant pour la pêche de loisir. Nous remercions chaleureusement la ministre et son ministre délégué pour leur arbitrage de sagesse et leur écoute. Nous allons rapidement leur faire des propositions sur la pêche de l'anguille jaune. Cet arbitrage nous engage et nous stimule à défendre âprement les cours d'eau, leur biodiversité et nos valeurs associatives. »**

**Claude Roustan**, président de la FNPF



De gauche à droite : Hamid Oumoussa, directeur général de la FNPF, Monique Barbut, ministre de la Transition écologique, Claude Roustan, président de la FNPF, Jean-Paul Doron, vice-président de la FNPF, et Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la Transition écologique.

Depuis 2007, la Fédération Nationale de la pêche en France, avec ses 3 500 associations réparties sur l'ensemble du territoire français, organise la pêche de loisir et partage la passion et la philosophie d'une activité connectée à la nature. Premiers lanceurs d'alerte en cas d'atteintes aux milieux aquatiques, les 1,5 million de pêcheurs, 40 000 bénévoles et 1 000 salariés représentent un formidable réseau de connaissance et de surveillance pour protéger ces milieux fragiles. Par leurs actions quotidiennes dans tous les territoires, la FNPF, les fédérations départementales et les associations locales luttent ainsi contre les pressions qui s'exercent sur la biodiversité et les milieux aquatiques. Ils sont les yeux et la voix des poissons et des 500 000 km de cours d'eau en France. Alerte aux pollutions, lutte contre la sécheresse, nettoyage des berges, lutte contre les espèces envahissantes, cartographie des cours d'eau... Quand on pêche, on protège.